



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Jeunes

Président : Quentin LOMBARD

Objet : Procès-verbal N°4 du 15 mai 2024

### *ATTRIBUTION INTERLIGUES 2025-2026*

La CFJ, à l'unanimité de ses membres présents, propose d'attribuer les Interligues 2025-2026 au club de Béziers.

### *RECOURS*

*Tel que défini par l'article 60 du Règlement Intérieur - Édition du 5 octobre 2023 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier. L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, accompagné d'un chèque d'un montant correspondant aux frais d'ouverture de dossier (50€) et d'enquête. L'appel doit être adressé au siège de la fédération sous pli recommandé.*

*Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>*

*Quentin Lombard  
Président C.F.J*